



MORVAN
sommets & grands lacs

communauté de communes

Arrêté n°2024-20

Portant demande de subvention pour le festival des Settons et plan de financement

Le Président de la communauté de communes Morvan Sommits et Grands Lacs,

Vu les articles L. 2122-21 à L. 2122-23 et L. 5211-1 et L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°012-4-2020 du conseil communautaire en date du 24 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le Président ;

Considérant que la Communauté de communes Morvan Sommits et Grands Lacs est signataire du Contrat de Station « Lac des Settons », un dispositif régional multi-partenarial qui l'engage à faire évoluer le site. Une des mesures piliers du projet est la gouvernance partagée entre collectivités locales, acteurs privés et habitants. Par ailleurs, l'étude souligne l'intérêt de développer les animations festives et culturelles ;

Considérant que le projet d'une co-organisation d'un Festival des Settons prend donc tout son sens et que la première édition du SETTONS Festival tenue en juin 2023 est un succès. Cette réussite est le résultat de l'implication de nombreux bénévoles et au soutien financier des collectivités dont le département de la Nièvre ;

Considérant que lors de la réunion de bilan, la volonté de reconduire ce festival les 21 et 22 juin 2024 a été unanime ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sollicite auprès du Département de la Nièvre une participation financière à hauteur de 1 300 € au titre du programme "Aide aux projets culturels".

Article 2 : Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Cachets artistiques :			
Concert vendredi	2 500.00	CCMSGL	2 550.00
Concert samedi	2 500.00		
SACEM	1 000.00	Mairies	
		- Montsauche	500.00
		- Moux	500.00
Logistique :		- Planchez	250.00
Barnum/sono	00.00	- Gien	250.00
Sécurité samedi	150.00		
Assurance	00.00	CD58	1 300.00
Secours	00.00		
		Professionnels du lac	800.00
Communication :			
Impression			
Pub réseaux sociaux			
TOTAL	6 150.00	TOTAL	6 150.00

A Château-Chinon, le 12 mars 2024
 Le Président,
René BLANCHOT

